

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3803 - Jeudi 21 Janvier 2021 - Prix : 200 Fc

AFFAIRE BOBOCHA :

Un «enlèvement extraterritorial» selon l'ONU



Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

CORONAVIRUS :

**Les mesures de restriction
renforcées à Mohéli**

LIRE PAGE 3

COOPÉRATION SINO-COMORIENNE :

Premier contact des médecins chinois et la ministre de la santé

Dans le cadre de la coopération médicale entre la Chine et les Comores, une délégation composée de 9 médecins spécialistes chinois à été reçue mardi 19 janvier au ministère de la santé. Six d'entre eux seront à l'hôpital El-Maarouf, deux au CHRI de Fomboni et un autre au CHRI de Hombo en attendant les deux autres qui doivent arriver incessamment.

C'est un accueil chaleureux qui a été réservé à ces 9 spécialistes chinois dont la mission consiste à appuyer les médecins locaux pour améliorer la qualité des soins auprès de la population. Contrairement aux rumeurs qui circulent, ces médecins et spécialistes vont comme à l'accoutumé servir le pays pour l'amélioration du système de santé au-delà de la Covid-19. « Comme l'équipe médicale sortante, nous sommes venus appuyer les médecins locaux pour

améliorer la qualité des soins auprès des populations. Toutefois on peut intervenir dans la lutte contre la Covid-19 même si ce n'est pas l'objectif premier de nos missions successives », devait déclarer un d'eux, devant la ministre de la santé.

De son côté, la ministre de la santé Loub Yakouti a rendu hommage à l'équipe médicale sortante pour ses travaux réalisés et souhaité la bienvenue à la quatorzième équipe. « Cette énième mission sanitaire justifie la bonne coopération qui existe entre les Comores et la Chine depuis l'indépendance de notre pays à nos jours. Au nom de l'Etat Comorien et en mon nom personnel, je vous souhaite de mener à bien votre mission aux Comores », avance-t-elle.

S'agissant de la répartition de cette équipe, le CHU El-Maarouf recevra un anesthésiste, un cardiologue, un orthoptiste, un acupuncteur, un gynécologue et un interprète. Au CHRI de Hombo, il y aura



d'abord un chirurgien en attendant deux autres spécialistes qui arriveront dans les prochains jours. Enfin un chirurgien et un gynécologue seront basés au CHRI de Fomboni.

Pour rappel, depuis l'établissement des relations diplomatiques entre les Comores et la République Populaire de Chine, les Comores enregistrent 139 médecins chinois

depuis l'envoi de la première équipe médicale en 1994.

Raanti Aboubacar

SOCIÉTÉS D'ÉTAT

L'ONICOR Mohéli a un nouveau patron



Saïd Mohamed El-Face, jusque là conseiller spécial du gouverneur Fazul, est désormais le nouveau directeur régional de l'office national d'importation et de commercialisation du riz à Mohéli. Il vient de remplacer par un arrêté du ministre Msaidié, Mohamed Ali Hamid.

Le conseiller spécial du gouverneur Fazul, Saïd Mohamed El-Face a cédé sa place, lors d'un petit remaniement du cabinet il y a quelques jours, à Inzoudine Attoumane Tara précédemment secrétaire général du gou-

vernorat. Un poste qui vient d'être occupé par l'ancien député Hachim Ramiara.

Le poste du directeur régional de l'ONICOR, pour rappel, avait fait l'objet d'un couac entre le ministre Msaidié et le gouverneur Fazul. C'est Attoumane Assane Maoulana, un bras droit du gouverneur, qui était nommé à ce poste il y a quelques semaines. Mais au lendemain de la réaction des membres du cabinet de Fazul suite à la déclaration du ministre Msaidié traitant de " fou " le gouverneur de Mohéli, la nomination de Maoulana a été révoquée avant même qu'il prenne

fonction.

Et de l'autre côté, le député Chabhane qui a avait toujours soutenu Mohamed Ali Hamid qui occupait ce poste depuis juin 2016, voyant tous ses proches remplacés s'était réjoui de la nouvelle décision et aurait déclaré la guerre contre Fazul. Comme Fazul ne lâche jamais en nomination a fini par placer à la tête de cette institution, cette fois-ci, celui qui a été jusque là son conseiller spécial Saïd Mohamed El-Face.

Riwad

COVID19/ANJOUAN

" La Covid-19 n'est pas une maladie honteuse "

La situation devient de plus en plus compliquée à Anjouan. Le directeur régional de la santé lance un énième cri et appelle la population à prendre conscience car le virus est là et il tue.

Le dernier bulletin du ministère de la santé de ce 19 janvier fait état de 50 nouveaux cas à Anjouan et deux nouveaux décès. Une situation qui a poussé le directeur régional de la santé à pousser un énième cri sur le manque de responsabilité de la population. « Il y a une inconscience et une insouciance de la population. Beaucoup sont ceux qui croient qu'il n'y a pas de virus. Le virus est là et il tue », insiste le Dr Mohamed Salim, le directeur régional de la santé.

Ce dernier appelle la population

à plus de responsabilité, à respecter les mesures barrières et à se soigner. « Il y a des gens qui ne veulent pas se soigner parce que à leurs yeux, la maladie est devenue comme une honte. Ce n'est pas une maladie honteuse et ça ne servira à rien de rester à la maison, avance-t-il. Tout le monde souffre de maux de tête, de rhume ou bien la perte du goût. Dès l'apparition de ces symptômes, on doit aller à l'hôpital ».

Face à cette deuxième vague, le directeur régional de la santé regrette que certains choisissent de rester à la maison jusqu'à ce qu'il soit trop tard pour aller à l'hôpital. « Ce mardi, j'ai eu deux cadavres. Ils sont décédés quelques minutes en arrivant à l'hôpital », regrette-t-il, avant d'ajouter que « vous imaginez combien des gens restent à la maison

jusqu'à ce que la maladie devienne difficile. Les équipes médicales ne peuvent pas faire cela et même les pays européens n'ont pas ces moyens

là ». « Vous allez avoir des informations comme quoi il y a des décès. Oui il y'en aura des décès parce que la population est inconsciente et ne

respecte pas les mesures barrières et ne veut non plus se faire soigner », rajoute-t-il.

Nabil Jaffar



Communiqué

La SONELEC porte à la connaissance de son aimable clientèle, que la date limite des factures du mois de décembre 2020 pour la région de BAMBAO est fixée au 23 janvier 2021.

Ces clients sont priés d'être à jour de leur paiement afin d'éviter les coupures systématiques qui seront menées à partir du 24 janvier 2021, pour non paiement dans les délais réglementaires.

AFFAIRE BOBOCHA :

Un « enlèvement extraterritorial » selon l'ONU

Le Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme à Genève, considère que le transfert d'Inssa Mohamed d'Antananarivo à Moroni au mois de juillet 2020, relève d'un « enlèvement extraterritorial commandité par l'État comorien ».

C'est par la réponse du ministre comorien des affaires étrangères que nous avons eu connaissance de la teneur du courrier du Haut-commissariat des droits de l'Homme à Genève. Cette réaction de l'agence onusienne et les termes secs employés, loin des louvoisements diplomatiques habituels, témoignent de la tension qui règne entre l'État comorien et le Haut-commissariat des droits de l'Homme. Laquelle tension, rappelons-le, était déjà palpable depuis qu'un expert de l'ONU sur la torture, en l'occurrence Nils Melzer, a dû suspendre sa visite aux Comores au mois de juin 2019, en raison des

restrictions imposées par Moroni pour ses visites sur les lieux de détention.

Et de fait, par courrier Ref AL COM 1/2020 en date du 14 octobre 2020, émanant du bureau des Nations Unies sur les droits de l'Homme adressé au ministre comorien des affaires étrangères Dhoahir Dhoulkamal, le rapporteur spécial sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants, souhaite attirer l'attention du gouvernement comorien sur l'affaire d'Inssa Mohamed alias Bobocha, « extradé » (selon le terme savamment choisi par Moroni) de Madagascar aux Comores au mois de juillet dernier. Le rapporteur n'y va pas avec le dos de la cuiller : Inssa Mohamed a fait l'objet d'un « enlèvement extraterritorial commandité par l'État comorien sans mandat ni ordre judiciaire ».

Moroni qui regrette tout naturellement les « allégations » de la part

du Haut-Commissariat des Droits de l'Homme, devait tenter de tirer son épingle du jeu. Et pour ce faire, le plan pensé consiste à dépeindre le fameux Bobocha en « terroriste ». C'est de bonne guerre ! « Le dénommé Inssa Mohamed est reproché d'avoir participé et organisé une tentative d'attentat à l'encontre du chef de l'État comorien Azali Assoumani, le 18 avril 2020... Il est donc étonnant de constater les allégations selon lesquelles l'intéressé serait poursuivi en raison de son engagement politique ». Le ton délibérément posé au début, monte crescendo. « Permettez-moi de vous rappeler que l'intéressé est connu des services policiers et judiciaires comme étant un grand trafiquant de drogue et d'alcool, de contrebande, opérant entre Madagascar et les Comores », poursuit M. Dhoulkamal dans sa réplique de trois pages et demi, en date du 10 décembre 2020.

Alors que le défaut de mandat

d'arrêt est souligné par l'agence onusienne, Moroni assure le contraire. En effet, à en croire toujours la missive, Bobocha faisait bien l'objet d'un mandat d'arrêt international émis le 11 juin 2020, pour « atteinte à la sûreté de l'État, tentative d'assassinat et terrorisme ». Une information que La Gazette des Comores n'a pas réussi à confirmer auprès de ses interlocuteurs réguliers. Pour ce qui est du transfert à Moroni du mis en cause le mois de juillet 2020, la partie comorienne indique que « les autorités judiciaires de l'Union des Comores ont coopéré avec les autorités de Madagascar conformément aux dispositions pertinentes de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, notamment son article 16, qui évoquent les procédures exigées en matière d'extradition, entre l'État requis et l'État requérant ».

Inssa Mohamed a déjà été arrêté à Madagascar au mois de juillet et «

extradé » à Moroni dans la foulée. Il était détenu à la maison d'arrêt de la capitale fédérale sous le coup d'un mandat de dépôt, après un court séjour à l'hôpital militaire. Il est poursuivi pour « association de malfaiteurs, complots et complicité, détention illégale d'armes à feu, non révélation de crimes et délits, recel des malfaiteurs ». Au mois de novembre, profitant de la liesse suscitée par le match opposant la sélection nationale au Kenya, il s'évade de la prison avec des dizaines d'autres détenus. Le 13 janvier, il s'est fait de nouveau arrêter à Madagascar. Alors que son transfert vers Moroni était prêt le 16 janvier, le gouvernement malgache a stoppé l'opération à la dernière minute, sous la pression de l'ONU à travers son agence le Haut commissariat pour les réfugiés (lire notre édition du mardi 19 janvier 2020).

Toufè Maecha

CORONAVIRUS :

Les mesures de restriction renforcées à Mohéli

Pendant que la situation sanitaire liée à la pandémie de la covid-19 se stabilise dans l'île, les mesures de restriction ont été renforcées depuis ce mercredi matin. Les commerçants des produits vestimentaires ont été contraints de fermer leurs portes.

Le bulletin du ministère de la santé de ce mardi, tout comme celui de lundi dernier n'a fait état d'aucun nouveau cas de contamination et aucun décès ce mardi. Beaucoup s'attendait à un allègement des mesures barrières à partir de ce mercredi. Au contraire, les forces de l'ordre se sont réveillées ce mercredi matin avec un certain nombre de dispositions de renforcement des mesures barrières. Les commerçants des produits vesti-

mentaires qui avaient continué à vendre malgré certaines restrictions ont été contraints à fermer. « C'est inapproprié ! Nous ne vivons que de ce commerce. Je m'attendais plutôt qu'ils m'obligent à avoir de l'eau chlorée à l'entrée », s'indigne un commerçant de la capitale. « Ce sont des maisons louées, ils pensent qu'on va les payer comment ? », se demande-t-il avant de rappeler qu'ils viendront demain nous demander des patentes ».

Des groupes d'hommes en uniforme de la FCD ont envahi Fomboni ce mercredi matin pour cette mission. Aucun commerce non essentiel n'a le droit d'ouvrir. L'on remarquera également qu'à la station d'essence Yousna, la gendarmerie a mis de l'ordre pour forcer les clients surtout du pétrole lampant à respec-

ter la distanciation physique. Chose qui n'a pas été possible dans les

jours passés.

Joint par téléphone, le directeur



de cabinet du gouverneur Fazul, Chahalane Mohamed tient à apaiser la situation. « C'est en ce moment que les bulletins du ministère de la santé sont encourageants qu'il faut renforcer la vigilance et faire respecter les mesures barrières », dit-il. Et lui d'ajouter : « Nous savons que l'ennemi est là, autour de nous, et qu'au moindre relâchement nous risquons un débordement que nous ne pourrions plus maîtriser étant donné que la situation dans les autres îles est inquiétante ». Pour Chahalane, comme c'est à Fomboni où il y a une forte concentration de la population, certaines mesures spéciales sont décidées notamment la fermeture de ces boutiques de produits non indispensables pour le moment.

Riwad

ÉNERGIE

La SONELEC se tourne vers la Mobile Banking pour une partie du recouvrement



Claude Ben Ali a remplacé Saindou Malidé à la tête de la direction régionale de la Société Nationale d'Electricité des Comores (SONELEC). Devant le directeur général de SONELEC et le ministre en charge de l'énergie, le nouveau patron d'Anjouan demande un délai de 5 à 6 mois à la société comorienne des hydrocarbures et des impôts pour relancer la société.

Lors de la passation de service, le directeur régional sortant de la SONELEC, Saindou Malidé a fait savoir qu'« il y a une dette musclée et trois mois d'arriérés

de salaire ». Ce dernier a annoncé que beaucoup de chantiers se sont conclus en 4 ans et demi et un recrutement de plus de 200 agents. Quant à Claude Ben Ali, le discours est scientifique. « Les Anjouanais ont besoin d'une chose : l'électricité », lance-t-il. Le nouveau patron demande aux homologues des hydrocarbures et des impôts de lui laisser une marge de 5 à 6 mois pour mieux relancer la boîte et pouvoir répondre à l'urgence.

Après la passation de service, une conférence de presse du ministre en charge de l'énergie entouré par les directeurs de Sonelec a suivi. Et Houmed Msaidié appelle SONE-

LEC à se prendre en charge. « L'Etat doit cesser de mettre la main à la poche sans retour. La société doit se prendre en charge », martèle Houmed Msaidié.

Pour le directeur général de la SONELEC, il a montré qu'il attend déjà un assainissement de la boîte et un nouveau système de recouvrement qui irait vite et qui faciliterait la tâche aux clients. « On va travailler avec Mobile Banking afin de faciliter le paiement pour nos clients », indique Soilihi Mohamed Djounaid. Il faut rappeler que ce changement serait la solution des problèmes selon Houmed Msaidié.

Nabil Jaffar

Le témoignage des deux célèbres artistes, le musicien de flûte de pan d'origine Roumaine Gheorghe Zamfir et la célèbre pianiste Suisse Christiane Gugger, la famille humanitaire de Karima Sandia Boina, originaire de l'océan Indien et Résident à Genève (Suisse), mais avant tout, citoyenne du monde, humaniste pas comme les autres qui se définit selon ses propres mots comme étant de « partout et nulle part »



Cette femme atypique, native des îles de l'océan Indien possède de multiples casquettes est en effet fondatrice et cofondatrice de plusieurs ONG implantées en Afrique, Suisse, Belgique, Norvège, ... et par ailleurs, ancienne cheffe d'entreprise de négoce consulting, actuellement présidente de l'ONG « OCD » (organisation pour la cohésion du droit et du développement) qui fonctionne depuis sa création il y a plus de 20 ans à ce jour en auto-financement et en auto-gestion, grâce à sa bonne volonté et celle des membres bénévoles de cet organisme « ELLE INSISTE SUR CE POINT ». Car pour elle une seule main ne peut pas applaudir, elle trouve que sans les membres bénévoles de cet organisme et les co-fondateurs d'OCD dont Mme Wardat Monjoin Afandi, Yuli Ferdinand, Nzokumu, sa femme Georgette, ses enfants, Mireille Zougrana, Vincent Vitali, Alain Dufay, quelques élus fédéraux et cantonaux, mon groupe de laboratoire d'écriture, le politicien / poète / travailleur social / Sylvain Thévoz, la commune de Vernier, les enfants de Karima Sandia, Alicia Bichara Said Omar, Hicham, ainsi que les deux enfants adoptifs de l'humaniste Karima Sandia B. sans oublier les différents partenaires du réseau bénévole du secteur privé, étatique et issu de la partie civile.

Cette collaboratrice sociale a toujours mis l'accent sur une approche participative, et exclusive dans le but de favoriser la mise en œuvre de ses actions philanthropes dans un esprit de partage auprès de « sa famille humanitaire », « parce que pour elle la terre est sa patrie et l'humanité sa famille ». Le témoignage de la pianiste Suisse Christiane Gugger prouve à quel point cette femme continue de poser des pierres à l'édifice.

Son créneau reste toujours ancré dans un credo basé sur le travail « ensemble solidaire et de l'entraide. » Sa vocation pour l'humanitaire l'amène à faire des missions de prospection.

Son objectif principal étant d'évaluer les besoins nécessaires sur le terrain. Cette méthodologie d'approche favorise des

échanges interculturels et inter-ethniques, intergénérationnels en un accompagnement hétérogène dont seul l'éthique menant à tenir compte de la doctrine juridique inhérente à chaque pays, coutumes et mœurs propre à chacun reste un élément essentiel.

De son vrai nom Sandia Karima BOINA M, elle est par ailleurs écrivaine autodidacte, sa plume est souvent anonyme car elle touche des thèmes géo politiques et géo institutionnels très controversés. Ses partenaires sur les réseaux sociaux susceptibles de la renforcer apprécient sa méthodologie d'approche, tout en prenant la peine de vérifier la fiabilité des informations données.

Ses compétences pluridisciplinaires et sa vocation pour l'humanitaire l'ont amené à opter pour l'autofinancement, l'autogestion et l'anonymat. Ses engagements remontent à 24 ans, depuis l'âge de 16 ans elle lutte contre la pauvreté, l'exclusion sociale, la protection de l'environnement, la promotion culturelle ainsi que des vestiges historiques. Parmi ses grandes qualités on peut observer sa simplicité, son franc parler et sa transparence. Par ailleurs, elle est dotée d'une gentillesse extrême et une modestie absolue qui la différencie des autres personnalités publiques de l'Afrique, de la Suisse, et de l'océan indien.

Voici le témoignage de la pianiste Christiane Gugger et de Gheorghe Zamfir fait à Genève, le 19 août 2017 par Christiane Gugger:

« Ce qui m'a le plus touché chez Karima Sandia, c'est sa générosité et son humanisme. Nous nous sommes rencontrés par hasard dans des projets humanitaires. Après ce premier contact, j'ai dû être hospitalisée à la suite d'un accident, et je devrais enregistrer un CD édité chez Frémeaux et Associés à Paris avec Gheorghe Zamfir, le roi de la flûte de pan.

Karima Sandia m'a tout de suite proposé son aide durant ma convalescence, elle nous a accompagné et était présente au studio d'enregistrement Gaberel en

Valais. Karima Sandia a tout pris en charge, avec beaucoup d'attention, elle a mis à disposition sa voiture gracieusement, nous a fait des plats des îles en respectant notre régime alimentaire, ce qui a aidé Gheorghe Zamfir à aménager ses cordes vocales, nous a mis à l'aise, ce qui m'a permis de jouer du piano et à Gheorghe de jouer de la flûte de pan.

Sans elle cet enregistrement aurait dû être annulé ou reporté, car à ce moment-là, mon état de santé n'était pas au beau fixe. Par la suite, j'ai pu admirer ses compétences multiples sur le plan humanitaire et fraternel, sa générosité et sa force intérieure m'ont toujours fasciné. C'est pour NOUS une très belle personne bienveillante et intègre avec qui on peut compter sur elle.

De cette belledéclaration d'amitié, l'humaniste Sandia Karima Boina nous exprime ci-dessous son ressenti :

« Moi aussi J'avais passé 3 jours magnifique dans le cadre de l'enregistrement de ce nouveau cd, grâce à mes amis artistes Gheorghe Zamfir et Christiane GUGGER. Avec Christiane GUGGER, notre relation est basée sur un respect mutuel et une vision humanitaire en vue de faire bénéficier les enfants de de la rue en Roumanie, des victimes de guerre et la restauration du Ashram de Sabarmati de Ghandiun lieu retiré consacré servant d'ermitage) mis en place par le Mahatma Gandhi à Ahmedabad, dans l'État du Gujarat en Inde. Ce lieu est localisé sur la rive ouest du fleuve Sabarmati, dans le nord d'Ahmedabad. Cet ashram était à l'origine construit dans la zone de

Kochrab de Ahmedabad en 1915. En 1917 il fut déplacé dans la zone où il est actuellement visible. Il est aussi connu comme l'ashram de Harijan, ou Satyagraha Ashram. Maintenant c'est devenu un musée dédié à la mémoire de Mahatma Gandhi et à la non-violence, Gandhi Smarak Sangrahalay. Il comporte des photographies, des commentaires et de ses effets personnels. Le nouveau musée, composé de plusieurs pavillons de proportions semblables, a été conçu par l'architecte indien Charles Correa, entre 1958 et 1963.

Je tiens à témoigner de la grande générosité de Gheorghe Zamfirun homme extraordinaire, toujours engagé à nos côtés pour des nobles causes comme celle ceci. A mon tour, je leurs rend aussi hommage. Je les remercie infiniment de m'avoir permis d'intégrer leur réseau artistique de MUSIQUE NOBLE !!!

<https://m.youtube.com/watch?v=orL-w2QBiN8h><https://m.youtube.com/watch?v=gmb9BSIN9rg>https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Gheorghe_Zamfir

https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Gheorghe_Zamfir<https://m.youtube.com/watch?v=orL-w2QBiN8h><https://m.youtube.com/watch?v=gmb9BSIN9rg>

https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Gheorghe_Zamfirhttps://fr.m.wikipedia.org/wiki/Gheorghe_Zamfirhttps://m.youtube.com/watch?v=uy_X8cdY9fc

Vincent Vitali
Trésorier et membre du conseil d'administration O.C.D

(Organisation pour la cohésion du droit et du développement)

